

Extrait des Statuts de l'université de Poitiers

Approuvés au Conseil d'administration du 24 juin 2016

Annexe 2

Répartition par secteur en fonction de la composante d'inscription pour les usagers ou d'exercice pour les personnels des différents collèges de la CFVU et de la CR du CAC :

Secteur 1 :

- UFR Faculté de Droit et Sciences sociales
- UFR Faculté de Sciences économiques
- Institut d'Administration des Entreprises
- Institut de Préparation à l'Administration Générale

Secteur 2 :

- UFR Faculté de Lettres et Langues
- UFR Faculté de Sciences Humaines et Arts
- Ecole Supérieure du Professorat et de l'Éducation
- Maison des Langues

Secteur 3 :

- UFR Faculté de Sciences Fondamentales et Appliquées
- UFR Faculté de Sciences du Sport
- Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieur de Poitiers
- Institut Universitaire de Technologie de Poitiers
- Institut Universitaire de Technologie d'Angoulême
- Institut des Risques Industriels Assurantiels et Financiers

Secteur 4 :

- UFR Faculté de Médecine et de Pharmacie